

Auch, le 30 janvier 2012

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins du Nord,

L'Union Syndicale de la Psychiatrie a l'honneur d'apporter son soutien le plus confraternel au Professeur Pierre Delion, qui doit bientôt comparaître devant votre Conseil.

Notre confrère est unanimement estimé dans le monde de la psychiatrie hospitalière, pour ses positions mesurées mais courageuses, et l'ouverture de ses approches cliniques et thérapeutiques, notamment envers des jeunes souffrant de psychose grave.

Le professeur Delion se trouve manifestement aujourd'hui victime d'attaques injustifiées, prenant la forme d'une cabale ignominieuse, de la part d'une association de parents d'enfants autistes. Ces attaques obéissent à des arrière-pensées idéologiques, bien dans l'air du temps scientifique et gestionnaire : revendiquer une approche exclusivement comportementale et cognitive, décrétée comme seule efficace, au détriment d'une compréhension psychodynamique et systémique des troubles psychiques individuels...

Tous les médecins psychiatres attachés à des valeurs réellement humanistes, oeuvrant au plus près de la détresse des patients et de leurs proches, se sentent donc concernés et scandalisés par cette remise en cause de leur liberté de pensée et de leur indépendance déontologique, et sont pleinement solidaires de leur collègue et ami.

Nous sommes confiants dans votre Conseil départemental pour reconnaître toute la valeur des travaux du professeur Delion, et le disculper de toute maladresse professionnelle.

Au nom de l'Union Syndicale de la Psychiatrie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations confraternelles les plus respectueuses,

Docteur Olivier Labouret, président de l'Union Syndicale de la Psychiatrie